

<http://clg-les-sablons-buzancais.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article1257>



# **Paiement de la demi-pension**

- 2 .Informations administratives - INTENDANCE - Tarifs 2020-2021 -

Date de mise en ligne : mardi 18 septembre 2018

---

**Copyright © Collège Les Sablons - Tous droits réservés**

---

- ▶ **par chèque libellé a l'ordre du collège les sablons (chèque remis au secrétaire de gestion)**
- **en espèce ( encaissement du montant au secrétariat de gestion)**
- **par prélèvement ( par mois)**

Le montant de la demi-pension pour le 1er trimestre(sept-dec) est déterminé par le nombre de déjeuner hebdomadaire de l'élève.

[-] DP 4jrs : 189.04Euros

[-] DP 3jrs : 144.48Euros

[-] DP 2jrs : 99.76Euros

pour les prélèvements mensuels

[-] DP 4jrs soit 47.26Euros par mois

[-] DP 3jrs soit 36.12Euros par mois

[-] DP 2jrs soit 24.94Euros par mois

*Post-scriptum*

*Les factures de demi-pension sont remis aux élèves même a ceux qui ont fait le choix du prélèvement automatique.*

*Les familles peuvent solliciter une aide auprès de l'assistante sociale du collège.*

*Dossier à retirer au secrétariat de gestion.*